

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT*
 LA DESTRUCTION*
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : SASU SolArpasse Energie Nom et prénom du mandataire (le cas échéant) : Adresse : 09 rue Anatole de la Forge Commune : Paris Code postal : 75017 Nature des activités : Développement, réalisation et exploitation d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Levens (06) Qualification : Production d'énergie renouvelable

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION		
<i>Nom scientifique</i> Nom commun	Quantité	Description (1)
<i>Euphydryas aurinia provincialis</i> Damier de la Succise	< 3 spécimens	Œufs, chrysalides, chenilles et imagos
<i>Zygaena rhadamanthus</i> Zygène de l'Esparcette	< 3 spécimens	Œufs, chrysalides, chenilles et imagos
<i>Saga pedo</i> Magicienne dentelée	< 3 spécimens	Œufs, chrysalides, chenilles et imagos
<i>Coronella girondica</i> Coronelle girondine	< 3 spécimens	Œufs, juvéniles, imagos
<i>Hierophis viridiflavus</i> Couleuvre verte et jaune	< 5 spécimens	Œufs, juvéniles, imagos
<i>Lacerta bilineata</i> Lézard à deux raies	< 21 spécimens	Œufs, juvéniles, imagos
<i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	< 11 spécimens	Œufs, juvéniles, imagos

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
<i>Timon lepidus</i>	< 10 spécimens	Œufs, juvéniles, imagos
Lézard ocellé		
<i>Psammodromus edwardsianus</i>	< 3 spécimens	Œufs, juvéniles, imagos
Psammodrome d'Edwards		
<i>Lullula arborea</i>	< 26 spécimens	Œufs, juvéniles et adultes
Alouette lulu		
<i>Emberiza hortulana</i>	< 5 spécimens	Œufs, juvéniles et adultes
Bruant ortolan		
<i>Carduelis carduelis</i>	< 10 spécimens	Œufs, juvéniles et adultes
Chardonneret élégant		
<i>Curruca undata</i>	< 15 spécimens	Œufs, juvéniles et adultes
Fauvette pitchou		
<i>Linaria cannabina</i>	< 8 spécimens	Œufs, juvéniles et adultes
Linotte mélodieuse		
<i>Lanius collurio</i>	< 5 spécimens	Œufs, juvéniles et adultes
Pie-grièche écorcheur		
<i>Anthus pratensis</i>	< 9 spécimens	Œufs, juvéniles et adultes
Pipit rousseline		
<i>Serinus serinus</i>	< 8 spécimens	Œufs, juvéniles et adultes
Serin cini		
<i>Saxicola rubicola</i>	< 10 spécimens	Œufs, juvéniles et adultes
Tarier père		

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : le rapport précise l'ensemble des éléments relatifs aux objectifs du projet, aux résultats attendus et à la portée des effets sur la biodiversité.

Suite sur papier libre.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

D1. CAPTURE OU ENLEVÈMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser : lors de la préparation du terrain, des nids peuvent être détruits par les engins....

Destruction des oeufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : lors de la phase chantier, des spécimens peuvent être détruits par écrasement avec les engins roulants. Lors de la phase d'exploitation, des spécimens peuvent être détruits par écrasement avec les engins roulants.

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : lors de la phase chantier, des spécimens peuvent être dérangés intentionnellement par des émissions sonores et vibratoires liées aux opérations de construction. Lors de la phase d'exploitation, des spécimens peuvent être dérangés intentionnellement par des émissions sonores et vibratoires liées aux opérations d'entretien.

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser : le coordinateur environnement en charge du suivi de chantier est titulaire d'une licence ou d'un master spécialisé en écologie ou équivalent.

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : le chantier débutera à partir de septembre. Il se poursuivra en continu. En cas d'arrêt supérieur à 15 jours entre mars et aout, un écologue sera missionné pour valider la possibilité de reprise du chantier,
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Provence-Alpes Côte d'Azur

Départements : Alpes-Maritimes

Cantons : de Levens

Communes : Levens

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : le rapport précise l'ensemble des cartographies nécessaires pour éviter tout impact défavorable sur la population des espèces concernées

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : le coordinateur environnement en charge du suivi du chantier sera en charge de réaliser des comptes rendus intégrant la destruction et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Monaco

Le 22 mai 2023

Votre signature :

